

SITES

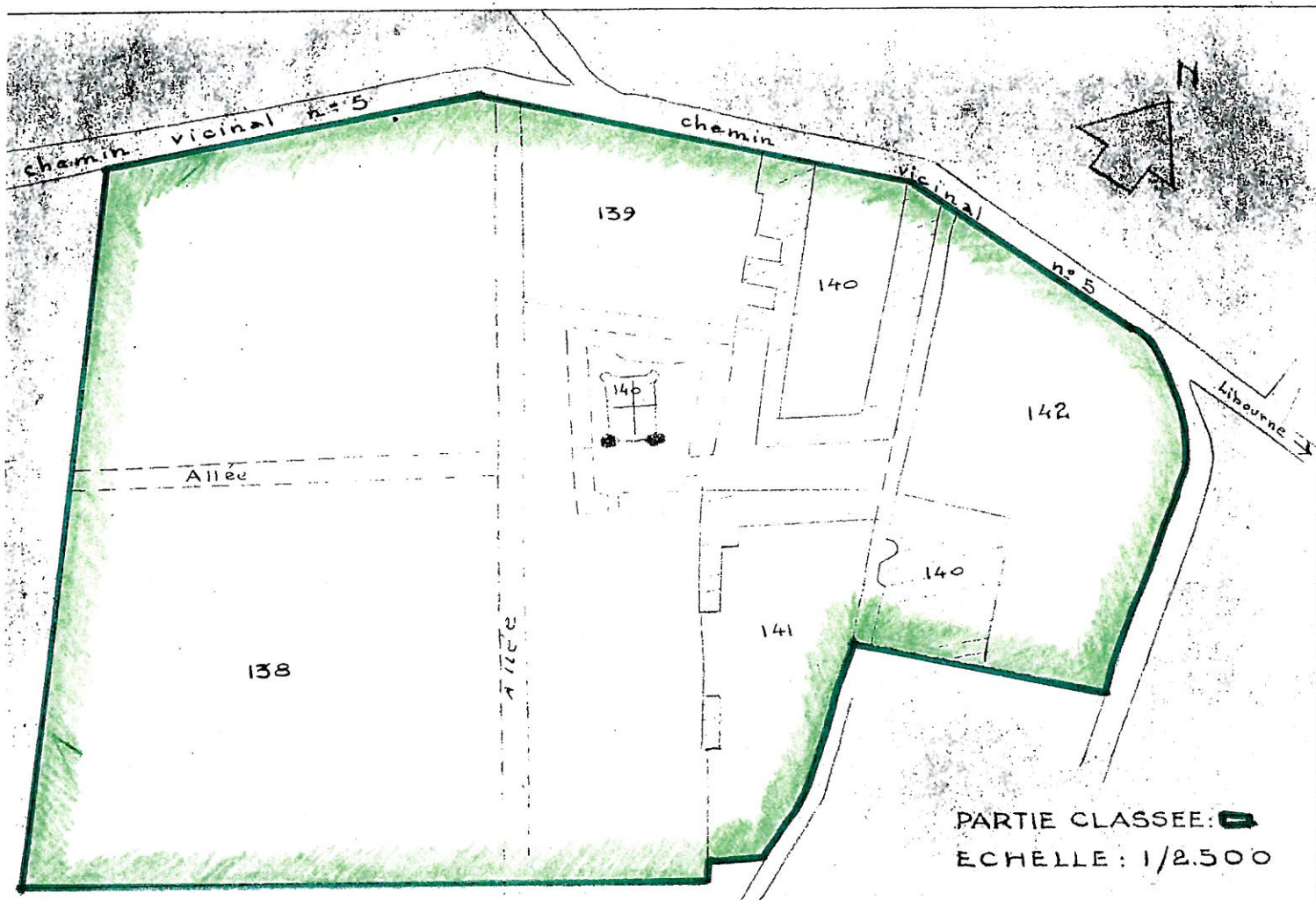
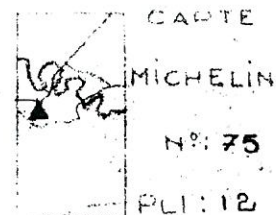
CHATEAU ET PARC

CLASSEMENT

COMMUNE : St GERMAIN du PUCH

CANTON : BRANNE

ARRONDISSEMENT : LIBOURNE



ARRETE DU 5 NOVEMBRE 1943

Le château et le parc du Grand-Fuch à St Germain du Puch (Gironde), comprenant les parcelles cadastrales n° 138 à 142. section D, sont classés parmi les monuments naturels de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque.

Pour copie conforme,
Le chef du bureau des
Monuments historiques
et des sites:

Par délégation,
le Conseiller d'Etat, Secrétaire
Général des Beaux-Arts:
signé: L. HATTECOEUR.

